



# LE SIPPEREC, ACTEUR DE LA RELANCE DE LA GÉOTHERMIE EN ÎLE-DE-FRANCE



## ⚡ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Vous souhaitez connaître le potentiel géothermique de votre commune pour chauffer les logements collectifs publics et privés, les entreprises et les établissements publics ?**

**Le SIPPEREC met à disposition des collectivités son savoir-faire, de l'étude du sous-sol à la réalisation et l'exploitation de centrales géothermiques.**

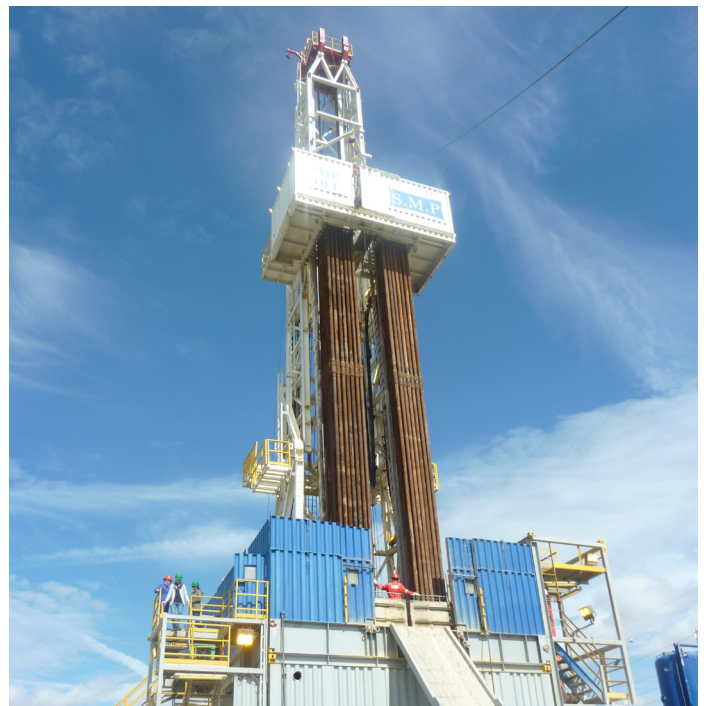
### AGIR LOCALEMENT POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La géothermie dans les aquifères profonds (Dogger et Trias) consiste à exploiter la chaleur stockée dans les couches souterraines entre 1 600 et 2 300 m de profondeur où se trouvent des nappes d'eau entre 55 et 85°C. Grâce au plan de relance initié par l'ADEME et le Conseil régional d'Île-de-France, la géothermie bénéficie actuellement d'un contexte favorable.

Depuis 2009, le SIPPEREC, participe activement à la relance de cette source d'énergie renouvelable particulièrement importante en région francilienne, avec le soutien de l'ADEME et du Conseil régional.



**plus de 40 000**  
équivalents logements  
sont alimentés en chauffage et eau  
chaude sanitaire grâce aux réseaux de  
géothermie du SIPPEREC.



#### LES AVANTAGES DE LA GÉOTHERMIE

- La géothermie est une énergie fiable et continue, disponible 24 heures /24, 7 jours / 7 sans besoin de stockage ;
- La maîtrise des coûts : le prix de la chaleur est peu sensible à la volatilité des prix des énergies fossiles, ce qui permet d'obtenir un coût de la chaleur stable dans le temps, pour les futurs abonnés du réseau ;
- La préservation du cadre de vie : grâce à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et au raccordement de plusieurs milliers de logements en énergie renouvelable en une seule opération ;
- Amélioration de la qualité de l'air en Île-de-France (réduction des émissions de particules fines et des oxydes d'azote).

#### L'INTÉRÊT DE MUTUALISER POUR DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS AVEC LE SIPPEREC

- Mettre en commun des moyens et des besoins de chaleur supérieurs à ceux d'une ville isolée ;
- Rechercher des économies d'échelle sur les études et les travaux ;
- Bénéficier de l'expertise du Syndicat dans les domaines technique, juridique, financier et de la communication ;
- S'appuyer sur un acteur identifié par l'ADEME, la Région Île-de-France et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE).

# LE SIPPPEC, ACTEUR DE LA RELANCE DE LA GÉOTHERMIE EN ÎLE-DE-FRANCE



## ⚡ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### FOCUS SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LE SIPPPEC

#### ARCUEIL / GENTILLY (RÉSEAU ARGEO) :

- Délégation de service public attribuée à ENGIE pour 30 ans
- Forage au dogger à environ 1 600 mètres de profondeur
- 12,5 km de réseaux
- 100 GWh de chaleur livrés par an soit 10 000 équivalents logements
- 14 600 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an.
- Mise en service réalisée en octobre 2015

#### ROSNY-SOUS-BOIS / NOISY-LE-SEC / MONTREUIL (RÉSEAU YGEO) :

- Délégation de service public attribuée à ENGIE pour 30 ans
- Forage à 1 600 mètres
- 11,5 km de réseaux
- 103 GWh de chaleur livrés par an soit 10 000 équivalents logements
- 15 800 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an
- Mise en service réalisée en septembre 2016

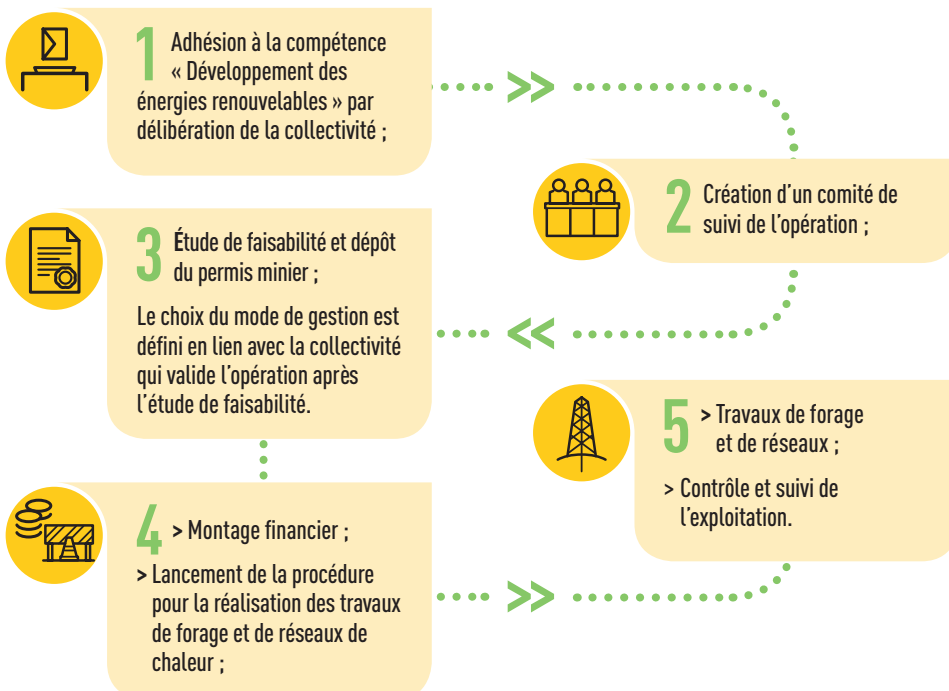
#### BAGNEUX / CHÂTILLON (RÉSEAU BAGEOPS) :

- Délégation de service public attribuée à la société DALKIA
- Forage au dogger à 1 700 mètres
- 12 km de réseau
- 95 GWh de chaleur livrés par an soit 9500 équivalents logements
- 15 300 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par an
- Mise en service réalisée en juillet 2016

#### GRIGNY / VIRY-CHÂTILLON :

- Création en mars 2014 d'une société publique locale (SPL) : la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER)
- Deux forages au dogger, à environ 1 600 mètres : rénovation de 7 km de réseau déjà existants et création de 10 km supplémentaires
- 124 GWh par an soit 12 000 équivalents logements
- Mise en service réalisée à l'automne 2017

### VOTRE PROJET EN 5 ÉTAPES



Chaque collectivité reste maîtresse de ses choix stratégiques : chaque opération de géothermie bénéficie d'un comité de pilotage dédié avec les représentants des collectivités concernées. Les décisions sont prises à l'unanimité.

Le SIPPPEC a créé la SEM SIPEnR, société d'économie mixte spécialisée dans le développement, le financement, la réalisation et l'exploitation de projets en énergies renouvelables (géothermie, méthanisation, solaire photovoltaïque, éolien).



SEM  
SIPEnR

**CONTACT :**  
Arnaud BRUNEL,  
Directeur général  
contact@sipenr.fr



#### VOS CONTACTS AU SIPPPEC

##### Valérie DE ROSSI

Responsable activité géothermie  
et réseaux de chaleur  
01 70 64 90 46 // vderossi@sipppec.fr

##### Sabine MOREAU

Responsable du pôle ENR / MDE  
01 70 64 90 49 // smoreau@sipppec.fr

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris  
pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPPEC)  
173 / 175 rue de Bercy - CS 10205 - 75588 Paris Cedex 12  
Tél. : 01 44 74 32 00 // E-mail : communication@sipppec.fr  
www.sipppec.fr

Directeur de la publication : Jacques J.P. MARTIN // Rédaction : Service communication du SIPPPEC // Conception/réalisation : Sennse 13868  
Impression : LA CENTRALE // Mars 2018